

SÉCURITÉ

Pour mieux vous protéger plus de 130 impasses baptisées

La Commune s'est engagée cette année dans une vaste opération de dénomination des chemins rourétans.

Compte tenu du développement, au fil des décennies, de l'habitat pavillonnaire, la démarche vise à assurer l'identification rapide des lieux d'habitation de tous les Rourétans et de permettre en particulier aux services de secours (pompiers, ambulances, médecins...) de localiser aisément leurs sites d'intervention.

Ces derniers sont en effet régulièrement confrontés à l'absence de nom des nouveaux chemins. Une réorganisation claire était devenue indispensable pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

Afin de remédier au problème, les services municipaux ont mené un travail minutieux, en lien avec les services du cadastre, pour identifier toutes les anomalies sur le territoire communal et répertorier toutes les voies desservant plusieurs propriétés.

C'est ainsi plus de 130 impasses qui ont été recensées, la plupart du temps simplement identifiables par le numéro du chemin sur lequel elles débouchent.

Toutes ces voies ont aujourd'hui reçu de véritables appellations adoptées lors du Conseil Municipal du 15 juin dernier.

Chaque nom a été choisi en prenant soin d'éviter toute connotation politique ou religieuse, en privilégiant le rappel du caractère méridional du village.

Le processus sera à terme complété par la mise en place d'une numérotation métrique optimisant l'organisation du système d'adresses.

Ces changements seront appliqués progressivement à partir de 2018, dans le cadre d'un plan pluriannuel, chemin par chemin.

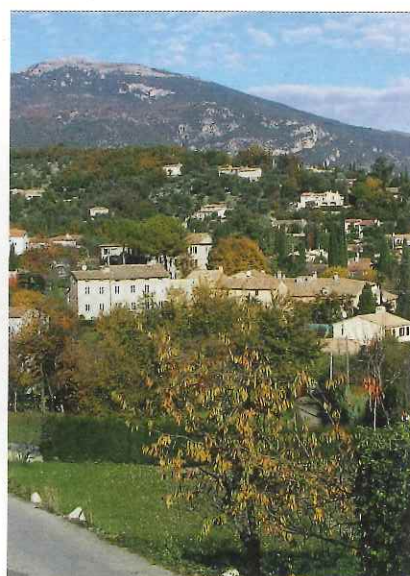
Les riverains concernés seront informés personnellement au fur et à mesure des changements à venir.

i

INFORMATION

Pour consulter le nom des nouveaux chemins, rendez-vous sur : lerouret.fr

Les nouvelles plaques de rue qui seront installées progressivement comporteront le nouveau nom de la voie mais également un rappel de son ancienne appellation, afin que la transition s'opère au rythme de chacun.



NOUVEAU

Bientôt une Maison de Santé au Rouret

Le projet de construction des Lices de Provence sur la route de Nice est entré dans une phase active avec le démarrage du gros œuvre.

En plus des logements prévus, les rez-de-chaussée ont été réservés, selon le souhait de la Municipalité, pour l'accueil de nouvelles activités de proximité utiles aux habitants.

Sur ce site accessible et central au Rouret, mais également depuis les communes limitrophes, c'est une Maison de Santé qui verra le jour.

Dans le cadre d'une approche globale du parcours de soins sur notre territoire, celle-ci réunira en un même lieu, de nombreux professionnels de santé agissant en synergie.

Le premier bâtiment des Lices de Provence accueillera la Pharmacie du Rouret après son déménagement, ainsi que plusieurs praticiens : Médecins généralistes, Infirmières, Masseurs-kinésithérapeutes et Orthophonistes.

Dans le prolongement, le rez-de-chaussée du second bâtiment abritera, en plus d'un Cabinet Dentaire, les locaux de professionnels de médecines alternatives tels qu'un Naturopathe, un Hypnothérapeute, un Réflexothérapeute ainsi qu'un Rééducateur Sportif.

Tous ont été séduits par l'idée de créer au Rouret ce pôle médical favorisant une prise en charge complète des patients dans un envi-

ronnement dédié et partagé. Le projet entièrement privé, prévoit la mutualisation d'un certain nombre de moyens humains et matériels avec l'objectif de mettre en place une collaboration régulière inter-professionnelle et un travail d'équipe.

A la livraison des bâtiments dès le premier semestre 2019, les locaux seront aménagés pour répondre aux besoins de chaque profession.

D'ici là, les Professionnels de Santé du Rouret continuent à s'impliquer pour les Rourétans. Leur association était présente pour la deuxième année consécutive, au Forum des Associations le 9 septembre dernier, pour recevoir et discuter avec les habitants sur l'organisation actuelle et future des soins sur la commune.

